

## **Communiqué - Gazette des femmes : mise au point**

Réflexion en cours au Conseil du statut de la femme. Au-delà des rumeurs et des ouï-dire la Gazette des femmes. Émis le 20 juillet 2007.

**Date de publication** : 2007-07-20

**Auteur** : Conseil du statut de la femme

Pour diffusion immédiate

## Réflexion en cours au Conseil du statut de la femme

**« AU-DELÀ DES RUMEURS ET DES OUI-DIRE,  
LA GAZETTE DES FEMMES EST LÀ POUR RESTER »**

**- Christiane Pelchat**

**Québec, le 20 juillet 2007** — Le Conseil du statut de la femme (CSF) désire faire une mise au point à la suite de la publication d'un article dans *Le Devoir* sur l'avenir de son magazine la *Gazette des femmes*.

« Une réflexion sur la *Gazette des femmes*, demandée depuis longtemps par l'assemblée des membres du Conseil, est en effet en cours. Toutefois, la survie de la *Gazette des femmes* n'est nullement menacée; elle est là pour rester », a déclaré la présidente du CSF, Christiane Pelchat.

Ce mandat a été confié à un comité formé de membres du Conseil et coordonné par le directeur des communications du Conseil, également directeur de la *Gazette des femmes*, Benoit L'Allier. Cette réflexion, une action tout à fait normale et réalisée dans plusieurs magazines, permettra d'évaluer comment la *Gazette des femmes* accomplit la mission du Conseil, à la lumière de l'avis *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Le Conseil du statut de la femme, dont la mission, inscrite dans sa loi, est de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des femmes ainsi que d'informer la population, est un organisme public imputable de sa gestion des deniers publics.

Cette démarche s'est amorcée par un sondage auprès du lectorat, ce qui a permis d'établir un profil de celui-ci. Tous les aspects du magazine seront observés : le contenu, le visuel et le marketing. Le comité présentera son rapport à l'assemblée des membres du Conseil en décembre, pour que celle-ci décide de l'orientation de la *Gazette des femmes*.

-30-

Source : Béatrice Farand  
Attachée de presse  
Conseil du statut de la femme  
Tél. : 418 643-4326, poste 245  
Cell : 418 572-3042  
beatrice.farand@csf.gouv.qc.ca